

REEL 2023 et BUDGET 2024 : Note de synthèse
Conseil municipal du 5 avril 2024

Réel 2023 en €

Synthèse

Recettes (Fonct. + Invest.) de l'exercice	958 094,96
Dépenses (Fonct. + Invest.) de l'exercice	958 378,73
Solde de l'exercice 2023 : excédent	-283,77
Solde cumulé avec report 2022 (Fonct. + Invest.) : Excédent cumulé de TRESORERIE à fin 2023	195 291,67

Détail

INVESTISSEMENT	Réel 2023
Recettes d'investissement	123 223,35
Dépenses d'investissement	272 887,36
Résultat investissement de l'exercice	-149 664,01
Reste à réaliser	-10 600,00
Solde d'investissement reporté	28 828,06
SOLDE INVESTISSEMENT CUMULÉ	-131 435,95

FONCTIONNEMENT	Réel 2023
Recettes de fonctionnement de l'exercice	834 871,61
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	685 491,37
Excédent de fonctionnement de l'exercice	149 380,24
Excédent de fonctionnement reporté	177 347,38
EXCEDENT FONCTIONNEMENT CUMULÉ	326 727,62

Après report de l'année précédente, l'excédent de trésorerie à fin 2023 est de 195 292€ proche de celui à fin 2022, composé d'un excédent de fonctionnement cumulé de 326 728€ et d'un déficit d'investissements cumulé de -131 436€.

Les commentaires sur le résultat 2023 sont détaillés dans l'article Finances de notre magazine Le Messenger 2024.

Depuis la parution de cet article, une provision pour impayés de 4 889€ a été ajoutée et un écart de méthode dû au changement de nomenclature comptable a généré aussi bien en recettes qu'en dépenses un montant supplémentaire de 43 830€.

Dette : le désendettement se poursuit grâce au remboursement d'emprunts de 66 582€ qui réduit notre dette à fin 2023 à 343 000€.

Affectation du résultat de 2023

Le besoin de financement du déficit d'investissement (-131 436€) est reporté dans la section Investissement du Budget 2024, en dépenses et recettes. L'excédent de trésorerie de 195 292€ de 2023 est reporté en Recettes dans la section Fonctionnement du Budget 2024.

REEL 2023 et BUDGET 2024 : Note de synthèse
Conseil municipal du 5 avril 2024

Budget 2024 en € (arrondi)

Budget 2024 en €	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	978 722	462 045	
Dépenses	978 722	462 045	1 440 767
. Dont report des excédents antérieurs	195 292		
. Dont report des déficits antérieurs		131 436	
S/T avant report des années antérieures (dépenses dites « réelles »)	783 430	330 609	1 114 039

Budget de fonctionnement 2024

Recettes de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2023	BUDGET 2024	Budget %
	TOTAL Recettes fonctionnement	1 012 219	978 722	
	S/T Recettes réelles avant report N-1	834 872	783 430	100 %

013.	Atténuations de charges	3 343	1 000	0,1 %
70.	Ventes de prestations de services et divers (périscolaire, La Poste, concessions...)	65 655	55 100	7 %
73.	Impôts et taxes (hors 731, ex : Droits mutation)	79 861	61 000	7,8 %
731.	Fiscalité locale (TH et TF et MTHS)	553 966	592 000	75,6 %
74.	Dotations et participations	24 647	26 330	3,4 %
75.	Autres produits de gestion (Logements)	49 752	48 000	6,1 %
76.	Produits financiers	4	0	0 %
77.	Produits spécifiques (amortisst. exceptionnel)	43 829	0	0 %
002.	Résultat de fonctionnement reporté	177 347	195 292	-

Les recettes réelles de fonctionnement de 2024, soit 783 430€ hors report des années antérieures, sont budgétées avec prudence inférieures de -7 613€ au réel 2023 (l'amortissement exceptionnel de 43 829€ en 2023 est exclu de la comparaison) mais devraient être supérieures.

La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires apportera 25 739€ supplémentaire à la commune auxquels s'ajoute la revalorisation de + 3,9 % des valeurs locatives pour le calcul des taxes locales. La hausse totale de la fiscalité locale, + 38 616€ vs 2023, compense largement la baisse des dotations et des droits de mutation de -17 760€.

REEL 2023 et BUDGET 2024 : Note de synthèse
Conseil municipal du 5 avril 2024

Dépenses de fonctionnement en €

ARTI- CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2023	BUDGET 2024	Budget %
	Total Dépenses de fonctionnement	824 535	978 722	
	S/T dépenses réelles (hors tsf invest.)	682 535	887 826	100 %
011.	Charges à caractère général	238 480	284 700	32,1 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	294 019	331 200	37,3 %
014.	Atténuations de produits	11 184	11 000	1,2 %
023.	Virement à la section d'investissement	142 000	90 896	-
042.	Amortissements et Provisions	48 719	5 800	0,7 %
65.	Autres charges de gestion (élus, associations, contributions aux syndicats...)	76 073	246 026	27,7 %
6588.	<i>Dont sécurité (marge minimale budgétée)</i>	0	165 526	18,6 %
66.	Charges financières	11 754	9 100	1 %
67.	Charges exceptionnelles	2 306	0	

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget 2024, à savoir 887 826€, sont supérieures de 205 291€ au Réel 2023 dont une sécurité de 165 526€ qui ne doit pas être utilisée.

Quelques explications : le budget étant un budget de trésorerie, il n'y a pas de marge budgétée, les recettes et dépenses doivent s'équilibrer. En conséquence, si les recettes budgétées sont supérieures aux dépenses attendues, des réserves sont ajoutées aux postes de charges afin d'équilibrer le total des dépenses et des recettes.

Ces réserves budgétaires, estimées à 165 526€, sont affectées sur le poste 'Autres charges diverses de gestion courante' (article 6588). L'importance de cette réserve, cumulée à un moindre transfert vers les investissements (-51 104€/2023), a pour objectif de « mettre de côté » la ressource à venir de 150 000€ correspondante à la vente de la maison « Hameau » place Pasteur.

En 2024, l'accent est mis sur l'entretien des voiries, 45000€ à savoir 16 500€ supplémentaires par rapport à 2023.

Les frais de personnel augmentent significativement (+34 000€ charges incluses) en raison d'un demi-poste supplémentaire en administratif, des hausses de salaire (25€/mois plus 1,5% au 1^{er} juillet), de la prime pouvoir d'achat et de la participation à la mutuelle de 3 agents.

Les amortissements exceptionnels de 43 830€, présents en recettes et en dépenses en 2023 ne sont pas reconduits en 2024.

REEL 2023 et BUDGET 2024 : Note de synthèse
Conseil municipal du 5 avril 2024

Budget d'investissement 2024

Recettes d'investissement en €

ARTI-CLE	LIBELLÉ ARTICLE	Réalisé 2023	BUDGET 2024	Budget en %
	Total Recettes Investissement.	294 051	462 045	100 %
	S/T Recettes réelles (hors report et virt)	123 223	330 609	
001.	Excédent investissement reporté	28 828	-	
021.	Virement de la section fonctionnement	142 000	90 896	19,7 %
024.	Cessions d'immobilisations	-	150 000	32,5 %
1068.	Excédent de fonctionnement antérieur (financement déficit Investissement N-1)	-	131 436	28,5 %
040./203.	Exceptionnel : Amortisist/Insertion Etudes	43 829	4 368	0,9 %
10222.	FCTVA (récupération TVA sur N-2)	29 808	14 000	3,0 %
10226.	Taxe d'aménagement	8 943	7 000	1,5 %
13.	Subventions d'investissement	40 430	64 345	13,9 %
16.	Emprunts et dettes assimilées	213	-	
165.	Dépôts et cautionnement	-	0	0

Les recettes réelles d'investissement budgétées sur 2024 sont de 330 609€, dont une vente exceptionnelle de terrain (maison « Hameau ») de 150 000€.

A ces recettes dites réelles s'ajoute une « ponction » du résultat 2023 pour financer le déficit d'investissement de l'année dernière (-131 436€), soit un montant final de recettes de 462 045€.

Virement de la section de fonctionnement

Le virement de 90 896€ depuis la section Fonctionnement pour financer la section Investissement a été calculé pour de ne pas consommer en 2024 le produit de la vente « Hameau ».

Récupération de la TVA

La récupération de la TVA sur les travaux d'enfouissement étant achevée, le montant de TVA récupérée retrouve en 2024 un niveau plus habituel de 14 000€, moitié moindre qu'en 2023.

Subventions

Les subventions budgétées en 2024 sur les investissements sont de 64 345€, dont 43 867€ sont des versements attendus à la suite des investissements déjà réalisés en 2023. Des demandes de subventions complémentaires sont en cours.

REEL 2023 et BUDGET 2024 : Note de synthèse
Conseil municipal du 5 avril 2024

Dépenses d'investissement en €

ARTI- CLE	ARTICLE : LIBELLÉ	Réalisé 2023	BUDGET 2024	Budget en %
	Total Dépenses Investissement.	272 887	462 045	100 %
	S/t Dépenses réelles (hors report antérieur)	272 887	330 609	
001.	Déficit d'investissement reporté	0	131 436	28,5 %
040.	Exceptionnel : Neutralisat. Amort/Insertion	43 829	4 368	0,9 %
16.	Emprunts et dettes assimilées	64 860	73 600	15,9 %
20.	Immobilisations incorporelles	11 807	46 968	10,2 %
21.	Immobilisations corporelles et Subventions d'équipement versées	152 391	205 673	44,5 %

Hors report du déficit d'investissement de 2023 (131 436€), le budget des dépenses réelles d'investissements 2024 s'élève à 330 609€, dont 73 600€ de remboursement de dette ou assimilé.

Dette : le montant de remboursement des emprunts en 2024 est de 67 000€ auquel s'ajoute des éventuels remboursements de caution et taxes, et un report de 2023 (2 600€). A fin 2024, la dette s'élèvera à 274 398€.

Investissements incorporels : Ces investissements de 46 968€ correspondent à des frais d'études : le diagnostic assorti de recherches complémentaires sur l'église St Loup, la maîtrise d'œuvre du projet Cœur de village, et à la licence de notre logiciel informatique.

Investissements corporels : Parmi les 205 673€ budgétés, plus d'un quart sera difficilement réalisable d'ici fin 2024.

Les principaux travaux programmés sur 2024 sont l'achat de terrains et ses frais associés de géomètre et de notaire, l'enherbement du cimetière largement subventionné, le changement du portail et la réfection des menuiseries de la cuisine de la salle polyvalente, également largement subventionnés, la poursuite de travaux de sécurité routière sous réserve d'obtention d'une subvention en attente de réponse, une réfection de voirie à hauteur de 14 000€ qui s'ajoute aux 45 000€ budgétés dans la section Fonctionnement, la finalisation des travaux d'isolation thermique de l'école et de la future salle d'évolution (ancienne caserne de pompiers), et l'acquisition d'une dizaine de tablettes numériques pour les enfants de l'école.